

Concertation des artistes-auteur·ices de Nouvelle-Aquitaine

Synthèse

Myrha Morvan-Dutreuil à l'écriture
Pascal Pas à la photographie & Léa Dingreville au dessin

Département du Lot-et-Garonne

Rencontre organisée par Céline Domengie & Guillaume Hillairet

Casseneuil, le 9 octobre 2025

Avec le soutien de Le Belvédère, Pollen, Commune de Casseneuil
et Département de Lot-et-Garonne

Introduction

Présentation	7
Objectif de la journée	7

Le contrat de filière

Définition d'un contrat de filière	9
Enjeux pour les artistes	9
Lecture du contrat de filière arts visuels 2023-2026	10
Les objectifs du contrat en trois axes	13

Propositions des artistes à la lecture des axes

Conditions de travail	19
Relations entre artistes, institutions et partenaires	20
Réseaux, échanges et outils partagés	20
Vie artistique du territoire	21
Valeurs communes et engagement sociétal	21
En résumé	22

Statistiques

Statistiques Lot et Garonne	23
Statistiques Lot et Garonne + Creuse + Landes	24

Échanges et propositions sur les formes de représentation

Retours d'expériences	27
Besoins et pistes	28
Difficultés territoriales	29
Points centraux pour imaginer une forme collective	29

Annexes

Programme	32
Synthèse du contrat de filière	34
Documents relatifs au contrat de filière à télécharger	35
Post-its	36
Feuilles de routes des groupes de travail	38
Groupes	40



Les participant-es, visité-es par Marie-Paule Rabez, correspondante de presse pour La Dépêche

16 inscrit·es
11 participant·es
11 artistes



Le lieu accueillant la concertation

Introduction

Présentation

Nous travaillons, depuis un an, sous la forme d'un groupe informel d'une quinzaine d'artistes à l'élaboration de cette concertation. Celle-ci a pour objectif de construire une représentation des artistes au sein du prochain contrat de filière. Elle se déploie dans les 12 départements de la région Nouvelle-Aquitaine, sur les années 2025 et 2026.

Objectif de la journée

Cette journée a pour objectif de faire émerger les formes de représentations souhaitées par les artistes du département pour siéger dans le contrat de filière 2027-2030. Cela passe par la compréhension du contrat de filière actuel, l'identification des dynamiques sur le territoire, des temps de discussion partagés, la mise en commun des idées et repérer des artistes relais.

Le contrat de filière

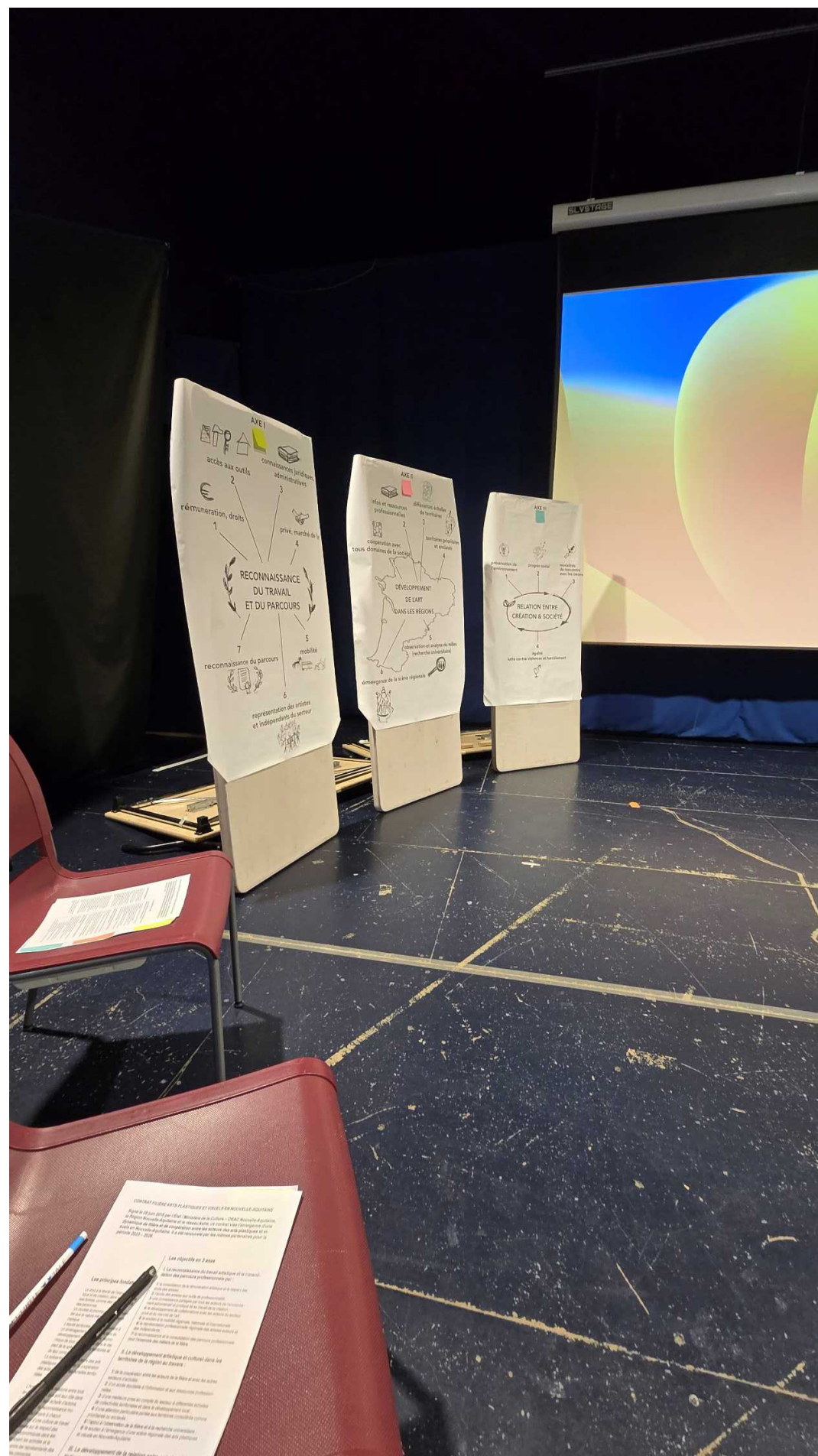
Définition d'un contrat de filière

C'est un contrat dans lequel l'État, la Région et les professionnel·les du terrain s'accordent sur une politique culturelle régionale : Comment ensemble voulons-nous soutenir, structurer et développer le secteur des arts visuels dans notre région ? Depuis quels enjeux axerons-nous les actions et financements ? C'est un outil pour avancer dans une direction choisie ensemble, au niveau régional.

Enjeux pour les artistes

Jusqu'à présent les artistes n'ont pas siégé au contrat de filière. Seules les structures (diffuseurs, ...) et les administrateur·ices se retrouvaient pour l'écrire. En participant on espère des financements plus adaptés aux besoins locaux, et une meilleure compréhension entre administrateur·ices, structures culturelles et artistes de nos pratiques et besoins respectifs.

Pour aller plus loin: voir l'annexe « Documents relatifs au contrat de filière », page 37.



La salle installée, avant l'arrivée des participant.es

Lecture du contrat de filière arts visuels 2023-2026

Les principes fondateurs :

La liberté de l'expression artistique et les droits culturels des personnes

Un modèle économique de non rentabilité

L'équité territoriale

La solidarité entre les acteur·ices

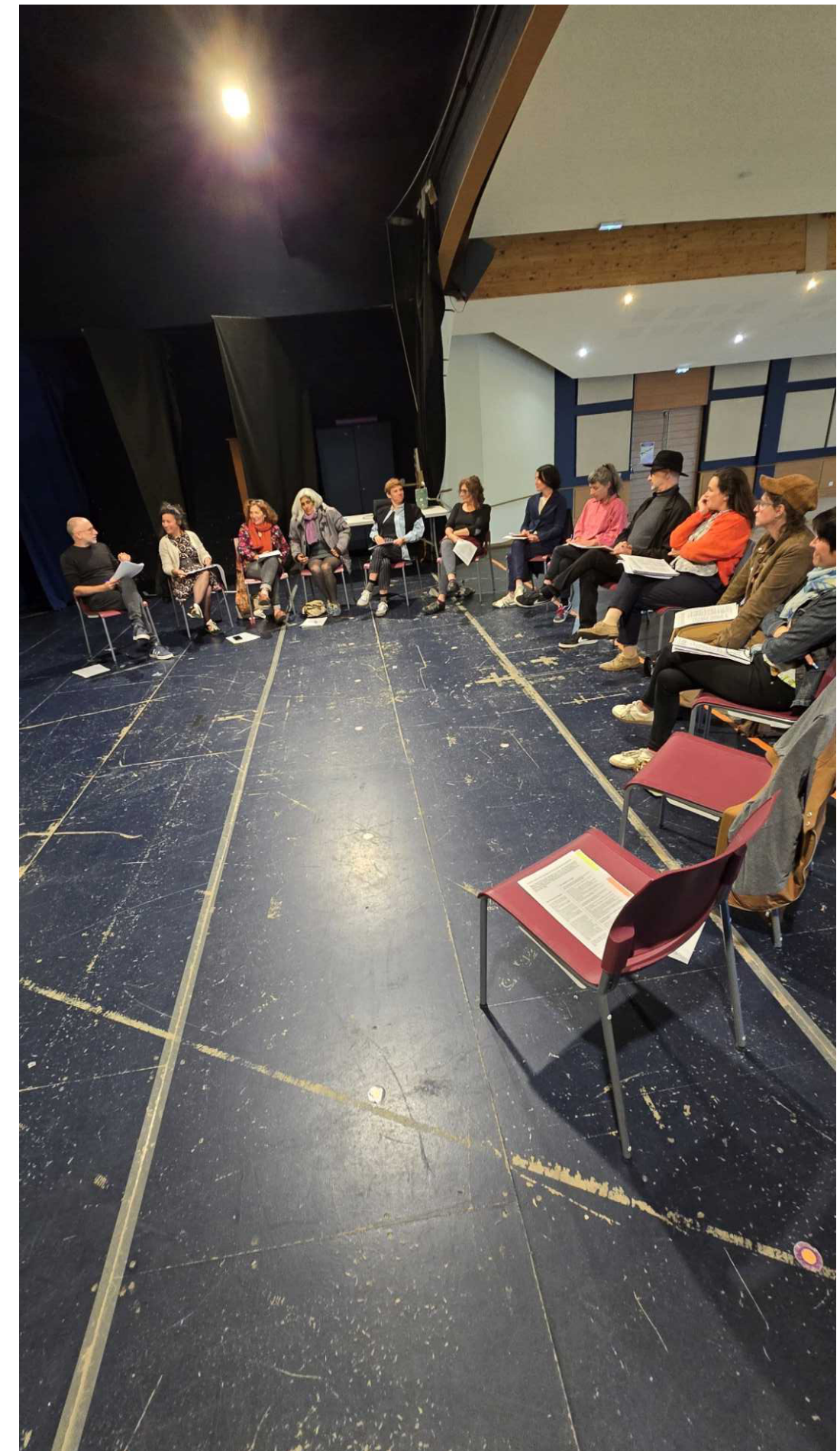
L'horizontalité des relations entre tou·tes les acteur·ices

Une culture de travail commune respectant les conditions socio-économiques de chacun·e et impliquant tous·tes les acteur·ices

Le droit à l'expérimentation

L'évaluation des actions et des dispositifs menés

Des stratégies de résilience intégrant la transition écologique



Le groupe de la concertation

Les objectifs du contrat en trois axes

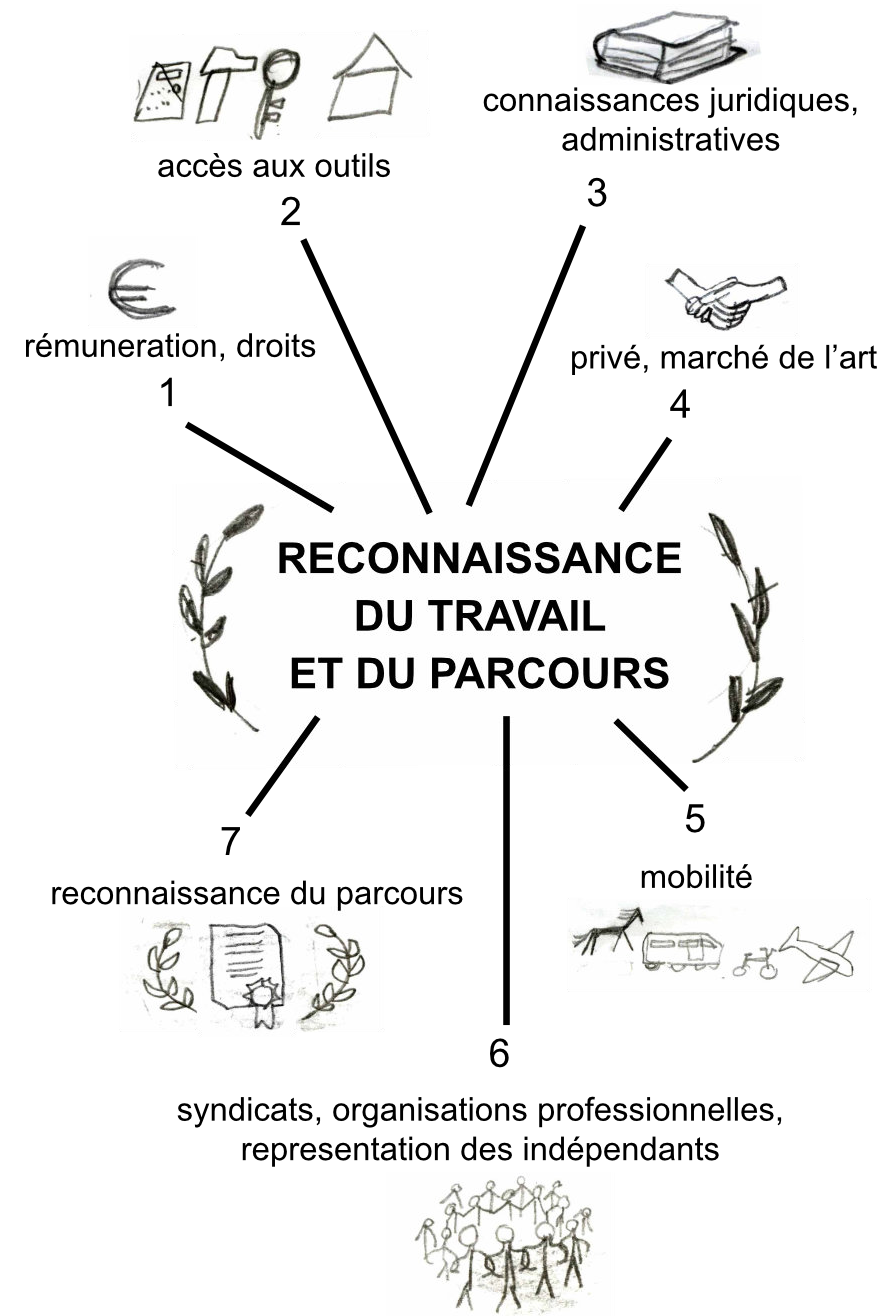


Schéma Axe 1, affiche papier, 100x150 cm

1. La reconnaissance du travail artistique et la consolidation des parcours professionnelles :

La consolidation de la rémunération artistique et le respect des droits des artistes

L'accès des artistes aux outils de professionnalité

Une connaissance partagée par tous·tes les acteur·ices de l'environnement administratif et juridique lié au travail de la création

Le développement de collaborations avec les acteur·ices du secteur privé et du marché de l'art

Le soutien à la mobilité régionale, nationale et internationale

La représentation professionnelle régionale des artistes auteur·ices et des indépendant·es

La reconnaissance et la consolidation des parcours professionnels pour l'ensemble des métiers de la filière

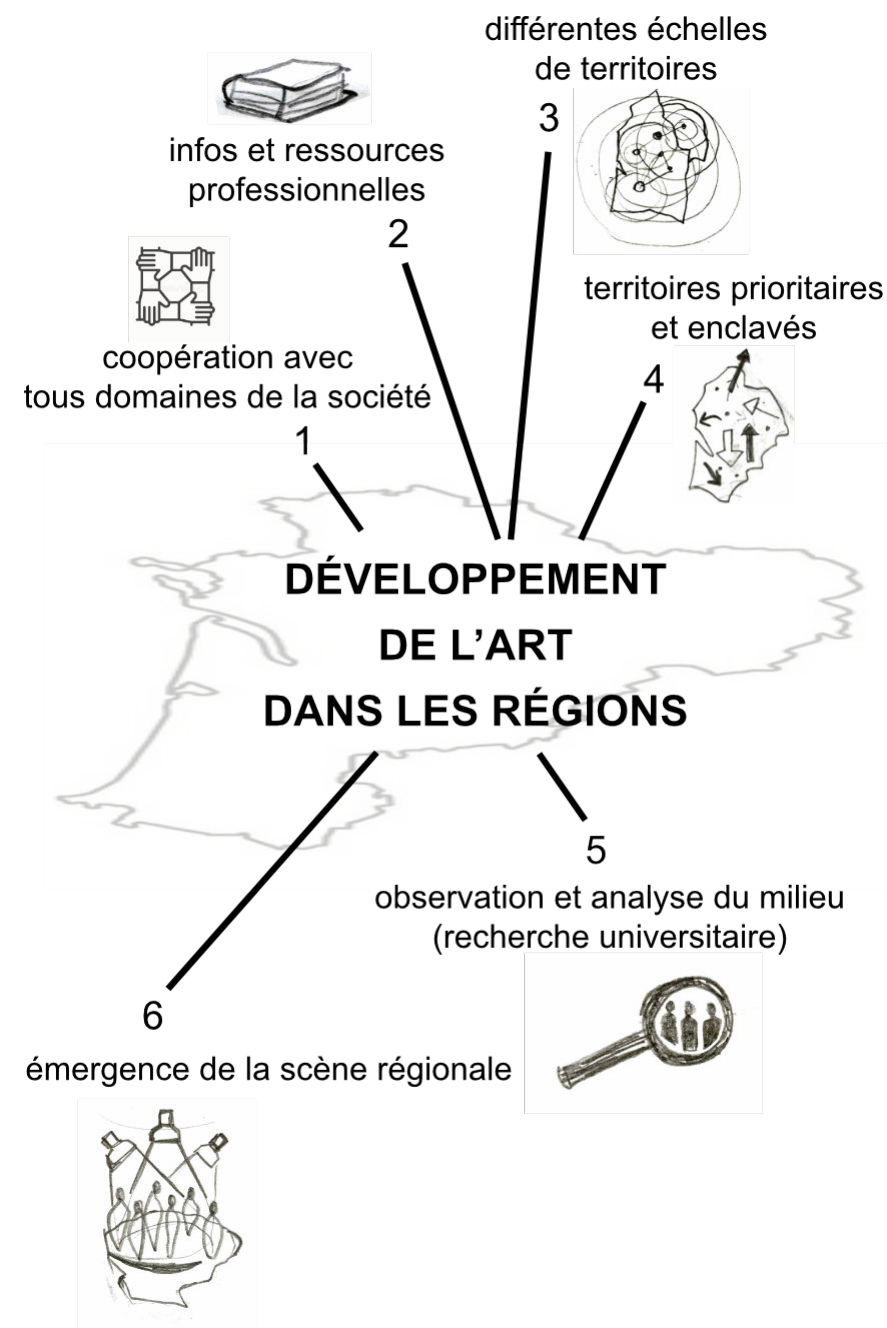


Schéma Axe 2, affiche papier, 100x150 cm

2. Le développement artistique et culturel dans les territoires de la région :

Coopération entre les acteur·ices de la filière et avec les autres secteurs d'activités

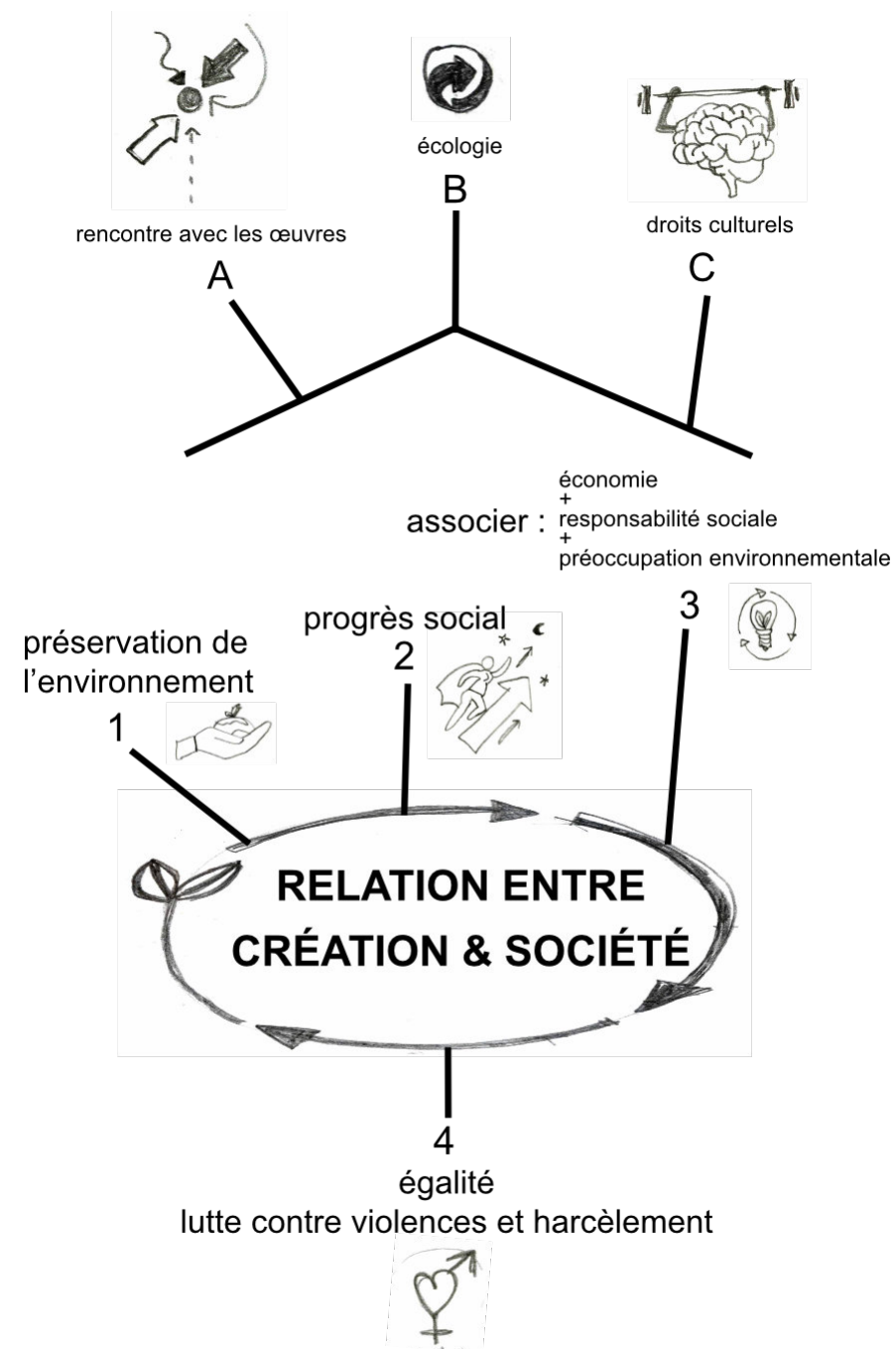
Accès équitable à l'information et aux ressources professionnelles

Meilleure prise en compte du secteur à différentes échelles de collectivités territoriales et dans le développement local

Attention particulière portée aux territoires considérés comme prioritaires ou enclavés

Appui à l'observation de la filière et à la recherche universitaire

Soutien à l'émergence d'une scène régionale des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine



3. Le développement de la relation entre création artistique et société

Prise en compte sur le long terme de la rareté des ressources naturelles et de la préservation de l'environnement

Prise en compte de la nécessité du progrès social

Association de la pérennité économique avec la responsabilité sociale et la préoccupation environnementale

Respect de l'égalité entre les sexes et lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels

Schéma Axe 3, affiche papier, 100x150 cm

Propositions des artistes à la lecture des axes du contrat de filière



Auberge espagnole pour le déjeuner

PROCÉDÉ

À la lecture de chaque axe, les participant.es ont été invité.es à noter sur des post-it les actions qui leur paraissent nécessaires à porter au sein du prochain contrat de filière. Ces notes individuelles sont ici synthétisées et regroupées par thématiques.

Conditions de travail

- Soutenir le projet de loi pour la continuité des revenus des artistes-auteur·ices.
- Mettre en place un relais ressource, fixe et/ou mobile, avec des permanences administratives et juridiques gratuites sur tout le département.
- Faciliter l'accès aux résidences, lieux d'exposition et temps de recherche.
- Prendre en compte les situations familiales spécifiques (monoparentalité, etc.) dans les dispositifs de résidence.
- Développer les aides à la mobilité (régionale, nationale, internationale) et aux déplacements professionnels.

Relations entre artistes, institutions et partenaires

- Informer et sensibiliser les collectivités, opérateurs culturels et partenaires privés au statut et aux droits des artistes.
- Créer un guide pratique : « *Comment travailler avec un·e artiste ?* ».
- Organiser des rencontres régulières (1 à 2 fois par an) entre artistes, institutions et collectivités pour échanger et évaluer les pratiques.
- Créer des outils collaboratifs (livrets, plateformes, espaces de rencontre) pour mieux se comprendre et construire ensemble.
- Créer un poste de médiateur·rice ou référent·e chargé·e de faire le lien entre artistes et institutions.
- Associer des artistes-conseillers aux réflexions sur les politiques culturelles et les projets de territoire.
- Sensibiliser le secteur privé à la collaboration avec les artistes.

Réseaux, échanges et outils partagés

- Créer des lieux de rencontre entre artistes, identifiés, conviviaux et ouverts.
- Organiser des rencontres régulières entre artistes (ex. : tous les trois mois, avec un·e invité·e).
- Favoriser la mutualisation des services et compétences (information, droits, outils, accompagnement).
- Installer un point d'information dans un lieu public accessible.
- Développer un réseau de relais locaux pour faire circuler l'information dans tout le département.
- Mettre en place une gazette ou un journal départemental : appels à projets, expositions, conseils, ressources.
- Réfléchir à un moteur local pour relier les initiatives et faciliter les échanges.
- Organiser une Journée nationale des artistes.

Vie artistique du territoire

- Reconnaître la ruralité comme un territoire de création.
- Créer des lieux et événements favorisant la rencontre entre artistes et habitants.
- Identifier clairement, de part et d'autre, des interlocuteurs pour faciliter les relations entre artistes et institutions.
- Prendre en compte les différents types d'enclavement (géographique, informationnel, réseau).
- Renforcer la vie culturelle de proximité pour rompre l'isolement et ancrer la présence artistique dans le quotidien.
- Créer une cartographie des artistes et des lieux d'art sur le territoire.

Valeurs communes et engagement sociétal

- Reconnaître et soutenir les pratiques artistiques à visée sociale ou solidaire.
- Prendre en compte le sentiment d'exclusion ressenti par les artistes malgré leur contribution à la société.
- Associer la viabilité des carrières à la responsabilité sociale et environnementale.
- Valoriser les artistes comme acteurs citoyens engagés dans les questions d'égalité, d'écologie et de droits humains.

En résumé

Les artistes du Lot-et-Garonne souhaitent :

- Être reconnus comme professionnel·les à part entière, avec des droits respectés et des conditions dignes.
- Transformer les modes de coopération avec les collectivités, institutions et partenaires, pour construire des relations plus justes et équilibrées.
- Se structurer collectivement, avec des outils concrets (lieux, services mutualisés, ressources, moteur local).
- Faire vivre la présence artistique sur le territoire, en luttant contre l’isolement et en renforçant les liens avec les habitants.
- Affirmer leurs valeurs communes, sociales, solidaires et écologiques.

Statistiques

Statistiques Lot et Garonne

Nombre total de propositions analysées : 31

Thème / Proposition principale	Occurrences	Proportion
Rencontres, échanges et réseaux entre artistes / acteurs culturels / collectivités	7	23 %
Permanences et accompagnement administratif/juridique (aide administrative, conseils, service juridique, mutualisation)	6	19 %
Création ou accès à des lieux dédiés (point info, bureaux partagés, espace public, lieux passerelles)	5	16 %
Reconnaissance du statut et des droits des artistes (précarité, continuité des revenus, « l’art c’est du travail », éducation des collectivités)	4	13 %
Aides financières et mobilité (financement des déplacements, accompagnement régional/international, réductions musées/expos)	4	13 %
Cartographie, recensement, diffusion d’informations (gazette, journal, cartographie, livret, interface)	3	10 %
Vie culturelle et ancrage territorial (ruralité, manque d’échanges, médiation locale, moteur local)	2	6 %

Statistiques Lot et Garonne + Creuse + Landes

Nombre total de propositions analysées : 187 (Landes : 72 / Creuse : 75 / Lot-et-Garonne : 31)

Problématique identifiée	Propositions associées / pistes d'action	Fréquence
Absence de rémunération juste et harmonisée	Application obligatoire du référentiel Astre ; barème légal ; affichage du vrai coût sur les devis ; adoption loi « continuité des revenus ».	16 %
Précarité et absence de protection sociale adaptée	Création d'un statut semblable à l'intermittence, tel que la continuité des revenus ; reconnaissance par France Travail.	12 %
Manque d'accès à l'information, droits et dispositifs	Création de pôles ressources, sites clairs, plateformes, référents départementaux, numéro vert, webinaires juridiques.	10 %
Isolement professionnel et territorial	Rencontres régulières entre artistes ; antennes locales ; événements régionaux itinérants ; réseaux de mutualisation.	9 %
Non-reconnaissance du temps de travail réel	Rémunérer la totalité du temps (recherche, montage, médiation) et pas seulement la production.	8 %
Difficulté d'accès aux ateliers / lieux de travail	Ateliers gratuits ou à faible coût, baux spécifiques, ateliers partagés, résidences locales.	7 %
Faible reconnaissance institutionnelle et politique	Sensibiliser élus et institutions, rencontres artistes/élus, charte des droits signée avant tout projet.	6 %
Charge administrative et complexité des dossiers	Aide administrative, mutualisation des démarches, accompagnement personnalisé, formation des agents publics.	6 %
Inégalités d'accès aux dispositifs selon les territoires	Décentraliser les formations, rendre accessibles les outils régionaux (ex. Pola Bordeaux), créer centres d'art dans chaque département.	5 %
Faible visibilité et diffusion des artistes locaux	Création de plateformes de référencement, cartographies, événements dédiés, artothèques mobiles.	5 %
Manque de liens entre art et autres secteurs (économie, éducation, environnement)	Coopérations intersectorielles, résidences en entreprises, collaborations arts-sciences, partenariats environnementaux.	5 %
Manque de soutien à la mobilité (œuvres et artistes)	Tarifs préférentiels, aides aux déplacements, véhicules mutualisés, résidences croisées, échanges internationaux.	4 %
Manque de structuration collective et de représentations professionnelles	Collectifs d'artistes, syndicats ou associations locales, groupes de concertation avec collectivités.	4 %
Problèmes écologiques et durabilité des pratiques	Formations écologiques, ressourceries de matériaux, chartes environnementales, valorisation de l'upcycling.	4 %
Barrières administratives et méconnaissance des droits par les institutions	Formation des agents (CAF, France Travail), documentation claire (dépliants, PDF, calculatrice Astre).	4 %
Méconnaissance du rôle social et économique de l'art	Campagnes de valorisation, communication sur l'utilité sociale de l'art, parcours citoyens artistiques.	3.5 %
Difficulté de communication et de mise en réseau	Gazette, base de données, plateformes communes, relais mobiles d'informations.	3.5 %
Manque de reconnaissance des artistes autodidactes et émergents	Clarifier les critères d'émergence, inclure les autodidactes dans les subventions.	3 %
Manque de médiation et de lien avec les publics	Résidences ouvertes, visites d'ateliers, événements grand public, pass culture étendu.	3 %
Inégalités de genre et discriminations	Mise en place de seuils de parité, dispositifs de signalement, visibilité des femmes dans l'art.	2.5 %
Problématique des artistes-parents (surtout mères)	Repenser l'accueil en résidence, aides spécifiques, compensation de charge.	1.5 %
Manque de médiateurs culturels dédiés	Création de postes de médiateurs soutenus par les pouvoirs publics.	1.5 %
Accès limité à la commande publique	Davantage d'œuvres dans l'espace public, appels à projets équitables.	1 %
Fracture entre arts visuels et autres disciplines	Reconnaissance équitable dans les collaborations avec le spectacle vivant.	1 %
Manque de réflexion sur l'IA et les mutations technologiques	Débats, cadre éthique et culturel autour de l'intelligence artificielle dans la création.	0.5 %



Échanges et propositions sur les formes de représentation

PROCÉDÉ

Par petits groupes, les artistes répondent à une série de questions (voir annexe page 44) pour déterminer la façon dont iels veulent s'organiser collectivement en Lot-et-Garonne et porter leur idée à l'échelle régionale. Par la suite une restitution est faite à l'ensemble des groupes.

Retours d'expériences

Points positifs

Plaisir du collectif : créer, expérimenter et s'entraider ensemble.

Rencontres et liens humains : rompre l'isolement, trouver des collègues, partager des problématiques et des savoir-faire.

Échanges et apprentissages : observer le travail des autres nourrit sa propre pratique ; apprendre des autres, développer un savoir-être, exister au milieu des autres, questionner sa capacité à donner à tel moment.

Valeurs communes : coopération, entraide, rejet de la concurrence, reconnaissance des différences.

Ancrage local : vie de village, entraide, fêtes partagées.

Cadre professionnel : certaines structures permettent de canaliser les émotions et de clarifier les rôles.

Difficultés rencontrées

Charge de travail et responsabilités

Toujours les mêmes personnes qui “portent le projet”, générant fatigue et épuisement.
Difficultés à déléguer, qui dépendent de la perception des capacités et du sérieux de chacun·e.

Communication interne et conflits

Malentendus, émotions mal gérées, divergences sur le sens des mots.
Absence d’outils de médiation et de regard extérieur pour réguler les tensions.
Rapports de domination : certaines personnes prennent plus de place dans les décisions.
Départs : quitter le projet génère parfois rancunes ou ressentiments

Argent et gouvernance

Tensions autour de la gestion de l’argent (“où met-on l’argent ? qui fait quoi ?”).
Différences d’attentes : certains veulent s’amuser, d’autres se professionnaliser.
Plus le projet réussit, plus les enjeux augmentent et génèrent des tensions.

Moyens matériels et logistiques

Manque de lieux pour se réunir.
Financements insuffisants pour réunions, déplacements et organisation d’événements.
Isolement géographique : dispersion des artistes, difficulté à trouver des pairs.
Soutien limité de la part des structures et collectivités.
Communication externe : mauvaises explications aux voisin·es en amont du projet, créant des déceptions.

Besoins et pistes

Forme et organisation

Statut informel et souple.
Rencontres itinérantes, organisées chez les artistes (ex. chez Iris, à Mézain).
Rédaction d’un texte collectif sur “*comment on a envie de travailler ensemble*”, distinct du contrat de filière.

Communication et relais

Identification de personnes-relais (Hélène peut être référente, Mélanie peut transmettre les infos).
Besoin d’outils simples pour la circulation des informations internes.

Lieux et moyens

Villeneuve citée comme point central géographiquement.
Nécessité d’un lieu commun temporaire ou permanent pour se retrouver.
Financement pour déplacements, réunions et activités collectives.

Difficultés territoriales

Politique culturelle quasi absente à l’échelle départementale.
Collectivités peu soutenant, favorisant les artistes extérieurs plutôt que les locaux.
Investissements concentrés sur le théâtre, peu de compétences locales en arts visuels.
Vision touristique de la culture, peu connectée aux réalités professionnelles.
Isolement : nécessité d’aller à Bordeaux pour trouver des pairs.
Pollen, censé être un point repère, n’est pas investi pour créer des liens avec les artistes locaux.

Points centraux pour imaginer une forme collective

Répartition équilibrée du travail, éviter la surcharge des mêmes personnes.
Outils et méthodes de communication simples au sein du groupe et entre artistes du Lot-et-Garonne.
Lieux de rencontre et moyens financiers pour permettre réunions et échanges.
Organisation souple et informelle, basée sur le partage des règles de fonctionnement.
Visibilité et reconnaissance locale, revendiquer une place réelle pour les artistes du territoire.
Texte collectif de fonctionnement, exprimant besoins et modes de collaboration.

ANNEXES

9 octobre 2025
de 10h à 17h30

Casseneuil
Salle Yves Duclos

CONCERTATION DES ARTISTES-AUTEUR.ICES DE LOT-ET-GARONNE

*Contrat de filière Arts Visuels
NOUVELLE AQUITAINE*



SUR INSCRIPTION

Espace Multifonctionnel Yves Duclos
Chemin de Pascalet
47440 Casseneuil

CONCERTATION
DES ARTISTES-AUTEUR.ICES
DE LOT-ET-GARONNE

Nouvelle Aquitaine

Programme de la journée

à Casseneuil, jeudi 9 octobre 2025 de 10h à 17h

Accès : En voiture ou en bus à partir de la gare routière de Villeneuve-sur-lot à 8h20, arrivée à Casseneuil à 8h58.

À prévoir : pique-nique pour l'auberge espagnole du midi

10h - Accueil avec café et gourmandises

10h30 - Introduction : présentation des artistes de la concertation et des partenaires pour l'organisation de cette journée.

11h - Lecture collective du contrat de filière Arts visuels de Nouvelle-Aquitaine et des 3 thématiques :

- La reconnaissance du travail artistique et la consolidation des parcours professionnels
- Le développement artistique et culturel dans les territoires de la région
- Le développement de la relation entre création artistique et société

12h30 - Repas du midi en auberge espagnole
Prévoyez vos boissons, mets sucrés et salés.

14h - Échanges en groupe

Tour de table

Questions thématiques :

- Quelles expériences de formes collectives (personnelles et professionnelles) ?
- Quelles propositions collectives souhaitées sur le territoire du Lot-et-Garonne (gouvernance locale vers le régional, répartition géographique sur le territoire, canaux de communication) ?

15h30 - Pause

15h45 - Synthèse des groupes et de la journée

17h - Fin de la journée

Cette rencontre est organisée avec le soutien de La Commune de Casseneuil, du Belvédère, de Pollen et du Conseil départemental de Lot-et-Garonne.

Cette action s'inscrit dans le contrat de filière arts plastiques et visuels 2023 - 2026 porté par l'Etat / Ministère de la Culture - DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et Astre, réseau régional arts plastiques et visuels.

**Espace Multifonctionnel Yves Duclos
Chemin de Pascalet
47440 Casseneuil**

Plus d'informations : concertation.aa.na@gmail.com

CONTRAT FILIÈRE ARTS PLASTIQUES ET VISUELS EN NOUVELLE-AQUITAINE

Signé le 28 juin 2018 par l'Etat / Ministère de la Culture – DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et le réseau Astre, ce contrat vise l'émergence d'une dynamique de filière et de coopération entre les acteurs des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine. Il a été renouvelé par les mêmes partenaires pour la période 2023 – 2026.

Les principes fondateurs

Le droit à la liberté de l'expression artistique et de création, dans la diversité de ses formes, comme des droits culturels des personnes.

Un modèle économique de non rentabilité que la nature même de ces projets implique.

L'équité territoriale comme fondement à un aménagement régional soucieux du développement culturel, social, économique de tous les territoires dans le respect de la spécificité de ces territoires et de leur complémentarité.

La solidarité entre les acteurs des arts plastiques et visuels par la coopération des acteurs à toutes les échelles territoriales.

L'horizontalité des relations entre tous les acteurs, quel que soit leur rôle dans l'écosystème et leur échelle d'actions, s'appuyant sur la reconnaissance mutuelle du travail propre à chacun.

La consolidation d'une culture de travail commune basée sur le respect des cadres socio-économiques dans lesquels se déploient les activités et la concertation entre les représentants des différentes parties prenantes.

Le droit à l'expérimentation en termes de pratique, de méthodologie et d'organisation. Ce droit s'accompagne d'une évaluation des actions et des dispositifs menés.

L'intégration de stratégies de résilience pour prendre en compte la transition écologiques dans l'ensemble de la filière.

Les objectifs en 3 axes

I. La reconnaissance du travail artistique et la consolidation des parcours professionnels par :

- 1/ la consolidation de la rémunération artistique et le respect des droits des artistes ;
- 2/ l'accès des artistes aux outils de professionnalité ;
- 3/ une connaissance partagée par tous les acteurs de l'environnement administratif et juridique lié au travail de la création ;
- 4/ le développement de collaborations avec les acteurs du secteur privé et du marché de l'art ;
- 5/ le soutien à la mobilité régionale, nationale et internationale
- 6/ la représentation professionnelle régionale des artistes-auteurs et des indépendants ;
- 7/ la reconnaissance et la consolidation des parcours professionnels pour l'ensemble des métiers de la filière.

II. Le développement artistique et culturel dans les territoires de la région au travers :

- 1/ de la coopération entre les acteurs de la filière et avec les autres secteurs d'activités ;
- 2/ d'un accès équitable à l'information et aux ressources professionnelles ;
- 3/ d'une meilleure prise en compte du secteur à différentes échelles de collectivités territoriales et dans le développement local ;
- 4/ d'une attention particulière portée aux territoires considérés comme prioritaires ou enclavés ;
- 5/ l'appui à l'observation de la filière et à la recherche universitaire ;
- 6/ le soutien à l'émergence d'une scène régionale des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine.

III. Le développement de la relation entre création artistique et société :

- 1/ Prise en compte sur le long terme de la rareté des ressources naturelles et de la préservation de l'environnement
- 2/ Prise en compte de la nécessité du progrès social.
- 3/ Association de la pérennité économique avec la responsabilité sociale et la préoccupation environnementale.
Par exemple :
 - nouvelles modalités de rencontre avec les œuvres ;
 - enjeux écologiques dans les stratégies de gestion des activités du secteur ;
 - droits culturels, inclusion et participation de toutes les personnes à la vie culturelle.

- 4/ Respect de l'égalité entre les sexes et lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels.

DOCUMENTS RELATIFS AU CONTRAT DE FILIÈRE À TÉLÉCHARGER

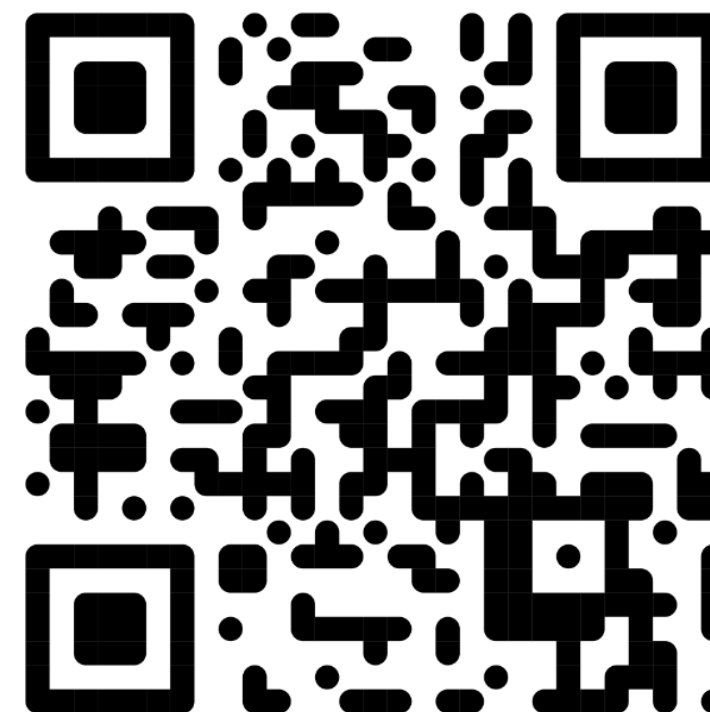
Le contrat de filière arts plastiques et visuels 2023-2026

L'annexe du contrat de filière 2023-2026 : programme d'actions

Le contrat de filière arts plastiques et visuels 2018-2020

La convention d'application 2018

L'annexe de la convention : actions 2018



<https://reseau-astre.org/contrat-de-filiere/presentation/>

(Téléchargement des documents en bas de page)

POST-IT

Propositions brutes, avant synthèse

AXE I- La reconnaissance du travail artistique et la consolidation des parcours professionnels

Des financements pour se déplacer, pour le travail (réunion, expos, etc.)

- Accompagnement pour la mobilité régionale et internationale
- Sentiment d'isolement
- Des permanences avec une aide administrative et un lieu d'échange. Des permanences régulières et actives sur tout le département. Relais avec le territoire.
- L'accès aux artistes à des temps de recherche, à des résidences, aux lieux d'exposition
- 3 axes de rencontres : artistes entre eux (rencontre tous les 3 mois/un artiste.) / Accès aux infos (un lieu en ville, Agen) / Rencontre artistes et communes (une à deux fois par an)/ Mutualiser un service pour aide et conseils aux dossiers de candidature, infos, droits, etc.
- Privé à éduquer également sur les partenariats avec les artistes.
- Déconstruire des principes et relations de travail bien ancrées.
- L'Art c'est du travail !
- Médiateur entre artistes et collectivités
- Un service juridique gratuit
- Relais ressource mobile sur le département du 47
- Échanges sur nos modalités de travail (collectivité/ artistes/ diffuseur)
- Méconnaissance mutuelle des artistes et opérateurs culturels. → Rencontre entre ces acteurs, concertation (Endroits ? Livret ? Interface ? Communes ?)
- Mutualisation administrative
- Un lieu (espace public ?) dans lequel il y a un point d'info.
- Permanence administrative d'aide, conseil
- Lieu rencontre entre artistes – possible bureau
- Informer les collectivités de ce qu'est un artiste (qu'ils ne nous demandent plus de payer pour exposer par exemple)
- Des lieux pour se retrouver entre artistes
- Soutenir le projet de loi pour une continuité des revenus artistes/ auteurices.
- Monoparentale = impossible de partir pour une résidence.
- Volonté de mutualiser sur les questions administratives. (ex. un espace info, avec un.e interlocuteur.ice pour guider et orienter « Savoir par quel bout prendre nos difficultés »)
- Un lieu pour se retrouver entre artistes, un entre soi, qui soit ouvert et connu de tous.tes.
- Informer les communes sur ce qu'est le travail de l'artiste, ce que ça implique, quels sont les besoins. Faire comprendre ce que les artistes apportent. Faire connaître les lois (comme celles sur les droits de présentation). Exemple : Une édition sur « Comment travailler avec un.e artiste ? »

AXE II - Le développement artistique et culturels dans les territoires de la région

Comment trouver un moteur local ?

- Mobilité des lieux de rencontre sur le territoire
- Voir autre contrat de filières sur la mobilité (filiale du livre, CNL, ALCA)
- Recensement des artistes par département
- Lieux passerelles entre citoyens et arts : comment travailler ensemble, réfléchir ensemble ? Un artiste conseiller ? Proposer des budgets à des [...] pour faire travailler des artistes sur des thèmes qui leur sont propres.
- Aides aux déplacements – réductions entrées musées ou expos.
- Gazette ou journal qui diffuse les infos artistiques, administratifs, lieux, etc. à tous les artistes.
- Enclavement non-géographique, mais plutôt sur la communication et les échanges professionnels et artistiques.
- En raison de la ruralité et les distances, besoin d'interlocuteurs locaux à l'échelle départementale.
- Manque de vie culturelle et d'échanges en Lot-et-Garonne.

AXE III - Le développement de la relation entre création artistique et société

- Nouvelle cartographie des lieux où l'on peut voir de l'art
- Les artistes sont des précaires → pas le sentiment d'être inclus dans la société. Les artistes prennent pourtant à titre individuel et professionnel en compte l'environnement, les droits de tous, l'égalité, etc.
- Reconnaître les pratiques artistiques s'appuyant sur des ingénieries sociales et solidaires

GROUPE DE TRAVAIL 1

Artistes

Temps1 - Tour de table et interconnaissance (30 min)

Présentation brève de chacun.e : nom, lieu de travail, pratiques ...

Temps2 - Quelles expériences de formes collectives avez-vous(eu) dans votre vie professionnelle ou personnelle ? (30 min)

Comment était organisé le groupe ?
Comment étaient prises les décisions ?

- Points positifs
- Points négatifs
- Améliorations proposées

Temps3 - Ébauche de la forme du groupe des artistes en Creuse - Propositions collectives et organisations (30 min)

1- Comment souhaitez-vous organiser en Creuse et porter vos idées à l'échelle de la région ?

- Quelles modalités ? À quelles fréquences ?
Quelle manière pour se retrouver ?

2- Personnes relais

Est-ce que des personnes du groupe seraient intéressées à s'engager dans le chantier de la concertation ?

> fédérer les artistes du département de la Creuse

> faire le relais des informations

(les artistes de la Creuse > groupe de la concertation) (groupe de la concertation > les artistes de la Creuse)

> organiser des temps conviviaux...

GROUPE DE TRAVAIL 7

Autres professionnel(les) de la culture

Temps1 - Tour de table et interconnaissance (30 min)

Présentation brève de chacun.e : nom, lieu de travail, pratiques ...

Temps2 - Quelles expériences de formes collectives avez-vous(eu) dans votre vie professionnelle ou personnelle ? (30 min)

Comment était organisé le groupe ?
Comment étaient prises les décisions ?

- Points positifs
- Points négatifs
- Améliorations proposées

Temps3 - État des lieux de la place des artistes dans de vos structures professionnelles (30 min)

Quel est l'objet de votre structure (résidence, diffusion, etc), quelle en est sa forme (association, etc) ?

Avez-vous des artistes indépendants au sein de la gouvernance de votre structure ?

Si oui, pouvez-vous préciser leur rôle au sein de votre structure ?

Si non, envisageriez-vous la présence d'artistes à vos côtés ?

Que pensez-vous que la présence des artistes pourrait apporter à votre structure ?

GROUPES

Notes brutes concernant les formes de représentations adaptées au Lot-et-Garonne

Propositions :

Se retrouver chez Iris, à Mezain. Helena peut être relais. Melanie peut relayer des infos.
Préférence potentielle pour le statut informel. Rencontres itinérantes, chez les artistes ? Un texte sur comment on a envie de travailler (plutôt que comment on répond à des objectifs) = un autre texte que celui du contrat ? (Répondant à ce dont on a besoin, envie) Changer sa forme ? Villeneuve est la ville la plus centrale géographiquement. Faciliter les moyens de communication entre les artistes du Lot-et-Garonne.

Problèmes dans le Lot-et-Garonne :

A l'échelle départementale, c'est le degré 0 de la politique culturelle. Les collectivités mettent presque des bâtons dans les roues des artistes. Font venir des artistes d'ailleurs mais ne sollicitent pas les artistes locaux.
Se déplacer, ça implique de l'argent et du temps.
Artistes peut-être dispersés sur le territoire.
Impression que les investissements départementaux vont davantage vers le théâtre et qu'il n'y a pas les compétences en arts visuels. Vision touristique de la culture. « On nous dit qu'il n'y a pas d'argent, alors qu'il y a un budget de 900 000 euros. »
Pollen est le référent, le point info du Lot-et-Garonne mais ce n'est pas un acteur investi par et pour les artistes.
Difficultés à trouver des pairs, obligé d'aller à Bordeaux pour cela. Isolement, solitude. Recherche des élans, des regards entre pairs.

= Des moyens financiers pour se réunir à l'échelle départementale.

Quelles sont vos expériences de vie collective ?	Quels étaient les points positifs de ces expériences ?	Quels étaient les points négatifs de ces expériences ?
Le couple, l'associatif, des projets avec des finalités concrètes	L'envie de faire ensemble	Repose souvent sur les mêmes personnes
Organisation de festivals, expos.	Rencontres, avoir des collègues. Qualité des projets.	Beaucoup de travail, charges et responsabilités. Difficultés à déléguer au vu des capacités, du sérieux de chacun.es. Chronophage
Association	Rencontres, sortie de l'isolement, partager	Toujours les mêmes qui travaillent, ça créait de la fatigue. Problèmes de communication entre nous. Manque de financement. Avoir un regard extérieur, des outils pour gestion de conflits internes.
	Connaître les problématiques des autres, comprendre nos difficultés.	Difficulté à entrer en communication avec les autres. Créer des émotions, des malentendus.
Expositions	Enrichissement artistique et professionnel (en travaillant sur les œuvres des autres, ça produit des analyses et compréhensions, qui enrichissent son propre travail)	Enferme dans un milieu, car des problèmes relationnels se créent et rayonnent. « Plus le projet réussi, plus ça génère des enjeux. »
Collectif	Apprendre des autres, un savoir être, exister au milieu des autres.	Rapport de domination dans les relations humaines. Besoin de questionner sa capacité à donner à tel moment.
Batucada, École d'art		Division au sein du groupe survenues autour de l'argent: Où le met-on ? Qui fait quoi ? = produit de la verticalité. Différences d'attentes : s'amuser/ se professionnaliser.
Organisation d'événement	Le cadre professionnel a davantage canalisé les émotions.	Rancœurs lorsqu'on choisi de partir.
Lieu de vie	Vie de village (entraide, soutien, fête, etc) sans travailler ensemble.	Besoin d'un lieu commun pour se retrouver. Mauvaises explications aux voisin.es en amont du projet, on créer des déceptions.
Collectif	Briser l'habitude de la concurrence pour construire ensemble, coopérer. Se sentir tous.tes à l'aise et accueilli.es dans nos différences.	Divergence sur le sens des mots, besoin de s'accorder sur des définitions communes. Accepter de ne pas être tous.tes d'accord.

Les artistes pour la concertation

concertation.aa.na@gmail.com